



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CDAS du 27 janvier 2020

Madame la Présidente,

Pour ce premier CDAS de l'année 2020, il faut reconnaître que l'actualité sociale est pour le moins critique.

Depuis le 05 décembre, un conflit historique se déroule. En effet, les salariés du privé et du public rejettent massivement la réforme des retraites. Ils réaffirment par milliers et à de nombreuses reprises, leur opposition totale à la retraite par points.

Car comment accepter une réforme qui a vocation à détruire le pacte social de notre pays et aura à terme pour résultat de baisser une grande majorité des pensions ? Un collégien est capable de calculer une moyenne, et donc de comprendre que la prise en compte de toute la carrière des salariés au lieu des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois, suivant son secteur d'activité, ne pourra que mathématiquement baisser le niveau des retraites !!

Nous pourrions énumérer les nombreux points de désaccord que nous avons avec ce projet, parfaitement illustrés dans le document élaboré par les statisticiens du comité de mobilisation de l'INSEE, mais nous nous limiterons à ceux concernant les fonctionnaires.

Dernièrement, le premier ministre confirmait le retrait temporaire de l'âge pivot alors que sur le long terme, cet âge d'équilibre est bel et bien inscrit dans le projet de loi. Sans la pression syndicale et la force du mouvement social, il y a fort à parier que le gouvernement n'aurait pas reculé même provisoirement.

Pour autant, ce recul ne change pas la donne... En effet, dès 2027, cette mesure d'âge s'appliquera et avec elle, la baisse des pensions pour celles et ceux qui ne pourront pas rester dans l'emploi.

L'intégration des primes dans le calcul des pensions est une revendication de longue date, sans qu'une réforme systémique soit nécessaire.

D'autant plus que le gouvernement en profite pour augmenter le montant des cotisations, ce qui aboutit de fait à une baisse significative du traitement net immédiat, pour un montant de pension aléatoire plusieurs années plus tard.

La disparition de la bonification du cinquième pour les agents en service actif, comme les agents des douanes, et la nécessité d'une durée de services minimum de 27 ans ne sont certainement pas une reconnaissance de la pénibilité et des risques liés à leurs missions mais bien une régression sans précédent.

La pension de reversion, au lieu d'être calculée sur 50% du revenu du conjoint décédé, le serait sur 70% de l'ensemble des revenus du couple. De nombreux exemples démontrent que ce système est loin d'être aussi avantageux qu'annoncé.

Pour les femmes, la bonification de points proposée serait dans bien des cas un recul par rapport au dispositif actuel. L'égalité Hommes/Femmes pour nos organisations syndicales passe en priorité par l'égalité salariale.

Nous pourrions continuer de lister tous les inconvénients du nouveau dispositif mais vous l'aurez compris, notre opposition à la retraite par points n'est pas idéologique mais bien fondée sur des données précises, argumentées et chiffrées qu'à aucun moment le gouvernement n'a pu démentir sur le fond.

Solidaires, FO et CGT Finances refusent cette réforme avant tout budgétaire.

L'actualité sociale est tout aussi dense dans notre ministère, et notamment à la DGFIP, où les réformes du réseau sont dénoncées non seulement par les agents et leurs représentants mais également par nombre d'élus locaux.

Ces derniers ont parfaitement compris que le deal proposé était une entourloupe.

Comment faire croire qu'en fermant plus de mille services sur l'ensemble du territoire tout en supprimant des milliers d'emplois, la présence du service public serait renforcée ?

Il en est de même pour la démétropolisation, où le ministre laisse penser que les 3000 agents concernés en Île-de-France et dans les grandes métropoles suivraient sans problème leurs services délocalisés.

Les exemples du passé ont démontré que ce genre d'opérations est un double échec, d'une part on met en difficultés des agents refusant de suivre leur emploi, d'autre part le service relocalisé met plusieurs années à reconquérir la compétence et la technicité nécessaire.

Au final, aucune direction, aucun agent n'est épargné par des réformes qui remettent en question le sens profond de leurs missions et dans bien des cas leur vie professionnelle et familiale.

Quelles perspectives de carrière leur sont offertes dans le même temps ? Aucune ou si peu. Aucune revalorisation de la valeur du point d'indice depuis maintenant plus de deux ans, ni dans les années à venir, aucun plan de promotions et de qualifications leur permettant d'espérer un déroulement de carrière décent, mais au contraire, un renforcement de contractuels en lieu et place de titulaires, y compris dans les emplois de l'encadrement supérieur.

Car la loi de transformation publique, avant tout « boîte à outils » des restructurations en cours et à venir, est passée par là ! Cela ne risque pas d'apaiser le climat social avec la suppression dès cette année des CAP Mutations, avant celles des promotions l'an prochain. Leur remplacement par des Lignes Directrices de Gestion ministérielles, déclinées par la suite au niveau directionnel, est un bien maigre palliatif pour maintenir la transparence et l'égalité de traitement sur ces procédures.

Et comme si le malaise social n'était pas assez grand, nos ministres ont ouvert un autre dossier explosif : **la réforme de l'organisation de l'action sociale ministérielle**. De rapports en audits, on veut nous démontrer le bien-fondé d'une fusion de toutes les associations (**AGRAF, ALPAF et EPAF**), dont aucun élément ne permet de conclure à une amélioration des prestations offertes aux agents, bien au contraire.

Solidaires, FO et CGT Finances vous rappellent leur opposition totale :

- d'une part à cette fusion
- d'autre part à l'intégration de l'**ATSCAF** dans cette réforme.

La pression exercée par l'administration sur les agents mis à disposition est juste inacceptable.

Pour **nos organisations syndicales**, la discussion doit seulement porter sur une amélioration des prestations et une meilleure visibilité de l'offre actuelle.

L'action sociale est pour nous une priorité. Elle doit être non seulement maintenue, mais surtout améliorée dans un contexte de restructurations incessantes et massives.

Solidaires, FO et CGT Finances exigent :

- le maintien du budget de l'Action Sociale,
- le maintien des prestations,
- le maintien d'un réseau départemental.

Au plan local, au vu de la situation de la délégation de l'action sociale varoise, nos organisations syndicales soumettent le vœu suivant :

« Depuis 1 an et demi, les effectifs de la délégation de l'action sociale du Var sont malheureusement réduits de moitié. La déléguée, seule depuis ces nombreux mois, doit faire face à une charge de travail monumentale, générant stress et anxiété, au détriment de sa santé.

Les organisations syndicales Solidaires, FO et CGT finances demandent donc que le secrétariat général mette tous les moyens en œuvre afin de remédier à cette situation, et que la délégation varoise puisse recevoir l'aide nécessaire à son fonctionnement dans des conditions acceptables. »

Afin d'appuyer notre demande, nous ne siégerons donc pas en 1ere convocation à ce comité.